

Attention!

L'enlèvement des trompe-l'œil se fait uniquement le vendredi et samedi.

La date limite de commande pour les trompes-l'oeil est fixée au mercredi à minuit.

Les commandes passées après cette date ne seront pas traitées pour un enlèvement le vendredi ou le samedi.

Merci de votre compréhension!